



**HAL**  
open science

## La bataille d'Audenarde du côté français

Clément Oury

► **To cite this version:**

Clément Oury. La bataille d'Audenarde du côté français. David K. Money. 1708, Oudenarde and Lille, Bringfield's Head Press, p. 44-57, 2008, 9781910730003. hal-03856992

**HAL Id: hal-03856992**

**<https://hal.science/hal-03856992v1>**

Submitted on 17 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA BATAILLE D'AUDENARDE DU COTE FRANÇAIS

Clément Oury

« Ces messieurs les historiens ne doutent pas qu'un homme qui s'est trouvé dans un combat ne sache assurément tout ce qui s'y est passé ; cependant ils doivent savoir que peut-être cet homme était à l'arrière-garde, il n'a peut-être vu que devant lui ; et que quand il aurait été à l'avant-garde, il n'a peut-être vu que devant lui ; et encore a-t-il fallu qu'il ait conservé un grand sang-froid pour voir nettement ce qu'il a vu et en faire un rapport fidèle. Et pour ce qui s'est fait par ailleurs, il n'en saurait parler que du rapport d'autrui qui peut être faux »<sup>1</sup>.

La bataille est, durant le siècle de guerre « limitée » qui court de la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, un événement relativement rare. Des campagnes entières peuvent se passer sans engagement général des deux armées belligérantes ; à l'inverse, il est peu fréquent que deux batailles se déroulent la même année sur un même théâtre d'opérations<sup>3</sup>. Ces dernières focalisent pourtant les peurs et les espoirs de tous ceux qui prennent part au conflit. Plus que tout autre type d'opération militaire, les batailles sont à même de retourner une situation militaire difficile ou de vaincre définitivement un adversaire en position d'infériorité, c'est-à-dire, selon les termes du marquis de Quincy, de « décider [...] de l'agrandissement ou de la perte des États »<sup>4</sup>. C'est dire si chaque bataille est perçue comme un événement exceptionnel, que tous les témoins, directs ou indirects, dans le camp des vainqueurs comme dans celui des vaincus, auront à cœur de décrire et d'analyser. Ces témoins peuvent compter sur un public large et avide, désireux aussi bien de comprendre ce qui s'est exactement passé, d'identifier les héros et les coupables, d'évaluer les conséquences futures pour la suite de la campagne et pour l'issue de la guerre.

Pourtant, malgré l'abondance des descriptions disponibles, la bataille est un objet qui ne se laisse guère réduire en un récit historique. Les différentes relations disponibles sont

---

<sup>1</sup> Bussy-Rabutin, cité par Joël Cornette, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du grand siècle*, Paris, Payot, 2000, p. 288.

<sup>2</sup> L'expression est de David Chandler : elle désigne une période où les armées, soumises à de fortes contraintes logistiques, ont préféré recourir à la guerre de siège plutôt qu'aux batailles. David Chandler, *The Art of Warfare in the Age of Marlborough*, New York, Londres, B. T. Batsford, 1976

<sup>3</sup> Les opérations militaires menées en Italie en 1706 représentent une des rares exceptions à cette règle : en l'espace de six mois, trois batailles rangées eurent lieu dans la Péninsule (celle de Calcinato, en avril, celles de Turin et de Castiglione, en septembre).

<sup>4</sup> Charles Sevin, marquis de Quincy, *Histoire militaire de Louis le Grand*, Paris, D. Mariette, 1726, t. VII-II, p. 51-52.

souvent contradictoires, parfois incohérentes, en tout cas toujours incomplètes : aucun texte ne peut prétendre rendre compte de la position et du comportement de toutes les unités présentes. Non seulement les récits sont partiels, mais ils peuvent parfois être mensongers, ou du moins orientés afin de valoriser l'action du rédacteur ou de ses proches. Enfin, les textes présentent souvent une vision désincarnée de la bataille : ce qui importe, c'est de présenter le mouvement tactique, de décrire les unités engagées, ou encore de donner les noms de disparus. En revanche, l'expérience concrète du combattant sur le champ de bataille, ses méthodes de combat, ses sentiments le jour de l'action sont très rarement évoqués.

L'énumération des obstacles qui se posent à l'établissement d'une description fiable et détaillée d'une bataille ne doit pas pour autant amener l'historien à renoncer à cette entreprise. Elle doit simplement l'amener à être prudent vis-à-vis des récits les plus immédiatement accessibles, ceux qui donnent une vision d'emblée lisse et limpide de la bataille, en gommant les zones d'incertitude et en omettant les épisodes qui iraient à l'encontre de la présentation générale. Pour avoir une vision plus complète d'un tel événement, il est nécessaire de recenser et d'exploiter tous les types de sources disponibles, en ne se contentant pas simplement de la version officielle donnée par les vainqueurs. Nous nous proposons, dans cet article, de prendre le cas de la bataille d'Audenarde pour illustrer la variété des sources disponibles et les difficultés de leur emploi, en s'intéressant principalement aux documents d'origine française<sup>5</sup>. Afin de limiter le champ de notre étude, nous nous concentrerons essentiellement sur les sources « immédiates » d'une bataille, c'est-à-dire celles qui sont produites dans les jours, voire dans les semaines qui ont suivi cet événement. Par ailleurs, la question des représentations graphiques du combat (qu'il s'agisse de cartes, d'estampes ou encore de tableaux) ne sera pas évoquée.

De fait, le combat du 11 juillet 1708 représente un événement particulièrement complexe à restituer. La première raison en est la taille imposante des armées qui s'affrontèrent ce jour-là – près de 100 000 hommes dans chaque camp. La seconde raison tient à la nature même du terrain sur lequel les troupes combattirent : le champ de bataille d'Audenarde est décrit comme « coupé »<sup>6</sup>, constitué d'une « série de défilés »<sup>7</sup> délimité par

---

<sup>5</sup> L'étude des sources françaises de la bataille d'Audenarde est menée dans le cadre d'une thèse de doctorat sur les *Défaites françaises de la guerre de Succession d'Espagne (Blenheim, Ramillies, Turin, Audenarde)*, menée à l'université de Paris IV-la Sorbonne, sous la direction du professeur Olivier Chaline.

<sup>6</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081 (Service historique de la Défense, Archives de la Guerre, sous-série A<sup>1</sup>, volume 2081), n°198, d'Artagnan à Chamillart, camp de Lovendeghem, 21 juillet 1708 ; SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°127, Louis XIV à Vendôme, Fontainebleau, 16 juillet 1708.

<sup>7</sup> « Rowses (*sic*) of defiles ». SHD AG A<sup>1</sup> 2108, n°38, relation jacobite de la bataille d'Audenarde, 21 juillet 1708.

« des hayes et des fossez »<sup>8</sup>. Soldats et généraux qui luttèrent dans un secteur ne pouvaient avoir qu'une perception très partielle des opérations qui se passaient seulement à quelques mètres d'eux – une telle configuration était contraire aux critères traditionnels d'un champ de bataille : les généraux les recherchaient en général plats et unis, afin d'avoir le meilleur contrôle possible de leurs troupes, et de pouvoir déployer leur cavalerie.

Enfin, l'absence de plan tactique pré-établi est le troisième élément faisant de la journée d'Audenarde un épisode particulièrement difficile à décrire. D'un côté comme de l'autre, les troupes furent jetées dans la mêlée au fur et à mesure qu'ils arrivèrent à proximité de l'adversaire. Les ordres de bataille élaborés du côté français ne furent pas respectés, en raison de la précipitation avec laquelle Vendôme chercha à masser le plus grand nombre d'hommes aux endroits décisifs. Ceci n'aide guère l'historien à comprendre où se trouvèrent les différents régiments impliqués<sup>9</sup>. De fait, dès les lendemains de la bataille, le marquis de Souches, à Versailles, déplorait que « selon les apparences, ceux mêmes qui s'y étoient trouvés auroient eu bien de la peine à faire une [relation] bien juste, tant cette affaire paroissoit embrouillée »<sup>10</sup>.

Pour appréhender ce que les contemporains pouvaient comprendre d'une bataille du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est en premier lieu nécessaire de s'intéresser aux écrits des militaires eux-mêmes. La correspondance officielle des chefs militaires français est conservée au sein du Service historique de la Défense (anciennement service historique de l'armée de Terre), à l'instar des autres archives concernant l'histoire des armées françaises à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette correspondance (qui représente la sous-série A<sup>1</sup>) regroupe l'ensemble des missives échangées, tout au long de la campagne, entre la Cour (le roi son secrétaire d'État de la guerre, Michel Chamillart) et diverses personnalités sur les zones de conflit (du maréchal au simple officier, de l'intendant au diplomate). Dans ces registres de correspondance, qui sont classés par théâtres d'opération et par ordre chronologique, la première lettre relatant la bataille est en général celle du commandant en chef.

---

<sup>8</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°135, M. du Barrail au roi, camp de Lovendeghem, 16 juillet 1708.

<sup>9</sup> Ainsi, les escadrons de la seconde ligne de cavalerie française arrivèrent avant ceux de la première, parce que leur commandant, M. de Cheyladet, les fit passer plus vite sur les ponts de Gand, dont il était gouverneur. SHD AG A<sup>1</sup> 2108, n°34, Du Rozel au duc du Maine, camp près de Gand, 18 juillet 1708.

<sup>10</sup> Louis-François Du Bouchet, marquis de Souches, *Mémoires du marquis de Souches sur le règne de Louis XIV*, éd. A. Bertrand, Gabriel Jules de Cosnac et Édouard Pontal, Paris, Hachette, 1882-1893, t. XI, p. 133 (16 juillet 1708).

De fait, il s'agit du récit le plus ardemment attendu par la Cour, lorsque la nouvelle d'un engagement lui parvient. Seul le chef d'armée semble à même d'avoir une vue d'ensemble du déroulement des opérations, parce que c'est lui qui a initialement choisi l'ordre de bataille des troupes, parce qu'il est censé avoir eu en permanence une idée globale des différents mouvements, ou du moins s'être trouvé aux endroits les plus importants du champ de bataille, enfin parce qu'il est le mieux à même d'évaluer les pertes amies et adverses. C'est pourquoi la relation du général, celle qui doit faire « référence » pour l'appréhension de la bataille, doit être envoyée à Louis XIV lui-même. Le commandant en chef peut aussi, dans ce texte, justifier ses décisions stratégiques et exposer les futurs mouvements qu'il se propose de faire. Cette lettre est enfin envoyée le plus tôt possible, le lendemain de la bataille voire le soir même.

La bataille d'Audenarde ne fait pas exception à cette règle. La missive du duc de Vendôme à Louis XIV est datée du 12 juillet<sup>11</sup>. Elle est très courte et donne peu d'informations sur le déroulement des opérations, Vendôme se contentant de remarques que l'armée française n'a pas été battue, et que la retraite n'a été causée que par l'insistance du duc de Bourgogne<sup>12</sup>. La naissance d'une polémique sur son attitude lors de la bataille le contraint, huit jours plus tard, à renvoyer un autre récit, quatre fois plus long<sup>13</sup>. Mais même ce texte se montre assez peu précis, Vendôme décrivant très sommairement l'action elle-même : l'issue du premier combat, opposant la réserve française à l'avant-garde de Cadogan, n'est même pas évoquée, Vendôme faisant commencer la bataille aux opérations décidées par Grimaldi. Les combats d'infanterie sont évoqués en quelques lignes ; quant à ceux de cavalerie, ils sont tout simplement omis. Enfin, Vendôme résume le mouvement d'encerclement allié par un simple enveloppement ennemi favorisé par la tombée de la nuit. On peut expliquer ce manque de détail par la situation du duc lors de la bataille : plongé au cœur de la mêlée il n'a guère pu prendre connaissance des mouvements des troupes qui n'étaient pas à proximité<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°75, Vendôme au roi, Gand, 12 juillet 1708. Cette missive évoque par ailleurs une lettre à venir de la part du duc de Bourgogne, qui n'a curieusement pas été conservée au même endroit (à moins que cette dernière n'ait en définitive jamais été envoyée).

<sup>12</sup> « J'auray seulement l'honneur de luy que les ennemis n'auroient eu aucun avantage, sans celui que nous avons bien voulu leur donner en nous retirant. Je m'y suis opposé très longtemps mais monseigneur le duc de Bourgogne l'a désiré d'une manière qu'il m'a fallu céder. ». *Ibid.*

<sup>13</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n° 170, Vendôme au roi, du camp de Lovendeghem, 19 juillet 1708, édité dans L. Pelet et F.-E. de Vault, *op. cit.*, t. VIII, p. 388-392.

<sup>14</sup> « On revint à la charge plus d'une fois, et M. de Vendôme, qui les faisoit faire, s'exposa comme s'il n'eût été qu'un simple soldat ». Armand de Mormès de Saint-Hilaire, *Mémoires de Saint-Hilaire*, éd. Léon Lecestre, Paris, Renouard, 1903-1916, t. v, p. 131.

Mais si Vendôme néglige complètement le récit du combat, c'est surtout parce que son texte a pour seule vocation de revenir sur les épisodes qui démontrent la lâcheté de ses opposants à l'armée : leur répugnance à engager le combat, leur refus de faire servir la gauche de l'infanterie. Pourtant, la virulence de Vendôme est tempérée par le caractère officiel de la lettre qu'il écrit : il s'agit d'une dépêche directement envoyée au roi, que ce dernier est susceptible de faire lire à la Cour<sup>15</sup>. Il ne lui est ainsi guère possible de condamner ouvertement l'attitude du duc de Bourgogne. Dans leurs correspondances privées en revanche, les généraux en chef peuvent être beaucoup plus libres. Le duc de Bourgogne, s'il ne critique jamais violemment Vendôme dans ses lettres au roi, est beaucoup plus incisif dans les textes qu'il envoie à Madame de Maintenon – il peut espérer que cette dernière saura avoir de l'influence sur le roi<sup>16</sup>.

Deux raisons principales expliquent donc qu'il est impossible de se référer au seul récit du général en chef pour avoir une vision juste de la bataille : le fait que ce dernier n'a pas pu tout voir, et surtout sa volonté de donner une image biaisée de la réalité pour mieux valoriser son action propre. On doit donc trouver d'autres témoins pour obtenir un éclairage original sur cet événement. De fait, Louis XIV et son secrétaire d'État de la guerre ne veulent pas se contenter d'un seul rapport, et attendent que les subordonnés directs du général en chef – c'est-à-dire les officiers généraux – fassent aussi un compte rendu de l'action.

L'avantage de ces documents est qu'ils essaient en général d'allier une présentation d'assez haut niveau du déroulement du combat – les grandes phases tactiques – et un exposé de leur action personnelle, au cœur de la mêlée. Ainsi, les récits des officiers généraux sont en premier lieu essentiels pour identifier les mécanismes de « prise de décision » le jour d'une bataille, c'est-à-dire l'ensemble des interactions entre différents responsables (militaires ou civils) ayant mené à l'élaboration et à l'exécution d'une opération. On peut prendre, pour la bataille d'Audenarde, l'exemple de la décision du duc de Vendôme de lancer la réserve de Biron sur les premières troupes alliées franchissant l'Escaut. La plupart des historiens<sup>17</sup> ont repris le déroulement des faits donné par Saint-Simon, qui déclare que cette décision fut prise vers 14 heures – soit à un moment assez tardif, ce qui manifesterait la paresse de Vendôme<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Ainsi, en août 1704, Louis XIV lit publiquement devant la Cour une lettre du maréchal de Marcin, l'un des généraux français vaincus à Blenheim, relatant cette défaite. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, *Journal du marquis de Dangeau, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon*, éd. par MM. E. Soulié, L. Dussieux, de Chennevières, Feuillet de Conches, [et al.], Paris, Didot, 1854-1860, t. X, p. 102 (22 août 1704).

<sup>16</sup> Mme de Maintenon était l'épouse secrète du roi.

<sup>17</sup> Sir Winston Churchill, *Marlborough, sa vie et son temps*, trad. fr. Paris, Robert Laffont, 1949-1951, t. III, p. 395.

<sup>18</sup> Les raisons de l'hostilité de Saint-Simon envers Vendôme sont présentées plus bas.

Ce dernier au contraire assure dans sa seconde lettre au roi qu'il a donné son ordre à 10 heures du matin, ce qui prouverait une conscience du danger beaucoup plus précoce. Pour essayer de trancher entre ces deux affirmations, il faut faire appel aux autres témoins ayant assisté à cet épisode. Nous disposons justement du récit du maréchal de Matignon<sup>19</sup>, qui indique une prise de décision vers midi, à mi-chemin donc des deux exagérations partisans de Vendôme et de Saint-Simon<sup>20</sup>.

Un autre choix dont la pertinence a été âprement discutée après la bataille fut la résolution de faire se retirer l'armée. On sait que les ducs de Vendôme et de Bourgogne s'opposèrent à ce sujet, le second y étant favorable tandis que le premier y était hostile. Toutefois, le récit envoyé par le comte d'Artagnan, lieutenant général et directeur de l'infanterie, nous apprend qu'un premier conseil de guerre, regroupant les officiers généraux de l'armée engagés dans le combat d'infanterie du centre<sup>21</sup>, avait conclu à la nécessité d'abandonner la bataille, et avait même commencé à engager ce recul. L'opinion du duc de Bourgogne ne faisait donc que prendre acte d'un choix effectué par les gradés sur le terrain, et n'était pas dictée par la pusillanimité des officiers de son entourage.

Les informations qui permettent d'attribuer précisément la responsabilité des différentes actions décisives d'une bataille sont ainsi extrêmement précieuses. C'est ce qui explique, en contrepartie, que les officiers généraux cherchent souvent à les délivrer avec parcimonie : un témoignage trop accablant pour un de leurs homologues, *a fortiori* pour un de leurs chefs, pourrait leur valoir de dangereuses inimitiés... De fait, le premier récit envoyé par d'Artagnan au secrétaire d'État de la Guerre n'évoquait pas les circonstances de la retraite, et se contentait de présenter les dispositions et le combat de l'infanterie française<sup>22</sup>. C'est à la suite d'une demande de Chamillart, qui trouvait son récit trop peu détaillé, que d'Artagnan a été amené à en faire une deuxième version, plus riche en informations<sup>23</sup>.

Les récits produits par les officiers généraux n'ont cependant pas pour seul intérêt de venir infirmer ou confirmer la version donnée par le général en chef sur les grandes décisions

---

<sup>19</sup> Lors de la bataille d'Audenarde, le maréchal de Matignon servit en second sous Bourgogne et Vendôme. C'est à ce titre que l'on peut le considérer comme un officier général.

<sup>20</sup> Cet horaire est d'ailleurs globalement confirmé par une relation jacobite de la bataille d'Audenarde, qui parle d'une décision prise à 11 heures. SHD AG A<sup>1</sup> 2108, n°38, relation jacobite de la bataille d'Audenarde, 21 juillet 1708.

<sup>21</sup> Ce « conseil » improvisé a regroupé quatre lieutenants généraux (d'Artagnan, Gassion, Magnac et le prince de Rohan) et quatre maréchaux de camp (Luxembourg, Palavicini, Grimaldi et Filtz-Gerald). SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°198, d'Artagnan à Chamillart, camp de Lovendeghem, 21 juillet 1708.

<sup>22</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n° 78, « Lettre de M. d'Artagnan concernant le détail du combat d'Oudenarde, donné le 11 juillet 1708 », édité dans L. Pelet et F.-E. de Vault, *op. cit.*, t. VIII, p. 386-387.

<sup>23</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°198, d'Artagnan à Chamillart, camp de Lovendeghem, 21 juillet 1708.

de la bataille. Dans la mesure où ils sont généralement chargés, le jour du combat, de diriger l'action des troupes sur un secteur particulier du champ de bataille (à la gauche ou à la droite, en première ou seconde ligne...), ils doivent rendre compte de ce qui s'y est précisément passé. Leurs relations abandonnent alors une vision tactique, de haut niveau, pour donner des indications sur la façon dont les troupes se battaient au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les techniques et les armes effectivement utilisées – informations sans lesquelles l'historien serait contraint de se reposer sur des textes théoriques comme les ordonnances royales ou les traités militaires. Nous disposons ainsi de renseignements originaux sur le comportement de la cavalerie à Audenarde grâce aux récits de deux lieutenants généraux : le prince de Rohan, qui conduisit les gendarmes et une partie des troupes de la Maison du roi, et le comte de Coigny, qui fut en charge des dragons de la droite de la ligne française<sup>24</sup>. On apprend ainsi que bien que la bataille d'Audenarde ait essentiellement été un combat d'infanterie (si l'on excepte les engagements initiaux et la lutte en la cavalerie prussienne et la Maison du roi), les unités de cavalerie furent employées comme « rideau » protecteur derrière lequel les unités d'infanterie française qui étaient repoussées par l'ennemi pouvaient reprendre confiance, avant de se rallier et de repartir à la charge<sup>25</sup>.

Là encore, il est indispensable de garder un regard critique vis-à-vis de ces récits, en se méfiant des épisodes de bravoure qui y sont mis en valeur. Les correspondants de Chamillart n'écrivent pas simplement pour assouvir la curiosité de ce dernier, ils assortissent en général leurs récits de demande de gratifications. Il peut s'agir de demandes d'avancement pour certains de leurs hommes ou pour eux-mêmes<sup>26</sup> ou d'un appel à un aide financière pour réparer leurs unités éprouvées<sup>27</sup>. Enfin, il arrive que les récits de deux officiers généraux ayant servi au même endroit ne soient pas cohérents : ainsi, Matignon explique à Chamillart que l'infanterie française ayant combattu le 11 juillet était disposée sur deux lignes<sup>28</sup>, alors que

---

<sup>24</sup> Le prince de Rohan envoya deux relations successives (SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°102, Rohan à Chamillart, sur le canal de Bruges, 14 juillet 1708 et SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°310, le prince de Rohan à Chamillart, s.l., 29 juillet 1708), le comte de Coigny une seule (SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°83, Coigny à Chamillart, camp de Lovendeghem, 13 juillet 1708).

<sup>25</sup> « Quand nostre infenterie estoit poussée elle venoit se rallier sous nos etendarts pour retourner à la charge ». Ce mode d'emploi de la cavalerie, assez original, explique que les troupes montées françaises aient beaucoup souffert lors de la bataille, alors même qu'un grand nombre d'entre elles ne furent pas amenées à combattre. SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°102, Rohan à Chamillart, sur le canal de Bruges, 14 juillet 1708.

<sup>26</sup> D'Artagnan demande pour son neveu une place d'enseigne dans la gendarmerie, Coigny ne se considère pour sa part « pas tout à fait indigne des grâces du Roy ». SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°85, d'Artagnan à Chamillart, camp derrière le canal de Gand à Bruges, 13 juillet 1708 ; SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°83, Coigny à Chamillart, camp de Lovendeghem, 13 juillet 1708.

<sup>27</sup> Rohan demande que le roi assure les frais des cavaliers blessés. SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°102, Rohan à Chamillart, sur le canal de Bruges, 14 juillet 1708.

<sup>28</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°77, Matignon à Chamillart, camp de Lovendeghem, 12 juillet 1708.



d'Artagnan assure qu'en raison de la longueur de la position à tenir, il ne « restait presque point de seconde ligne »<sup>29</sup> – il est possible que les deux militaires évoquent des moments différents de la bataille.

Les officiers généraux représentaient, pour le secrétaire d'État de la guerre, des interlocuteurs réguliers, avec qui il discutait de questions de stratégie ou de logistique tout au long de la campagne. Une bataille représentait toutefois l'occasion pour des gradés de rang subalterne qui s'y étaient particulièrement distingués d'écrire directement une lettre à Chamillart, pour exposer leur mérite particulier. Pour la bataille d'Audenarde, nous n'avons certes pas de relations envoyées par des militaires au rang inférieur à celui de brigadier – c'est-à-dire le grade directement inférieur à celui d'officier général<sup>30</sup>. Ces officiers n'en étaient pas moins en première ligne et au contact direct avec leurs hommes quand il s'agissait de les conduire au feu ou de réprimer leurs mouvements de panique. Nous disposons ainsi de descriptions émises par le chevalier de Pezeux, dont la brigade de dragons a mis pied à terre pour combattre six bataillons alliés et ainsi protéger le flanc droit de la Maison du roi<sup>31</sup> ou du sieur d'Arpajou, qui a mené neuf charges successives à la tête de la brigade de Piémont<sup>32</sup>. Bien sûr, ces récits sont sujets à caution. D'Arpajou écrit surtout pour se plaindre qu'il a perdu 18 000 livres d'équipage dans l'affaire d'Audenarde, sans compter trois chevaux, et pour demander le grade de maréchal de camp. Le fait que ces récits concernent des détails du combat explique qu'il soit difficile de recouper les sources disponibles pour évaluer la fiabilité du témoignage. Ils représentent toutefois l'occasion, rare à une période où l'écrit est surtout l'apanage des grands chefs, de restituer l'expérience du combat au plus bas niveau, celui du simple soldat.

Les sources militaires ne nous donnent pas seulement accès à des descriptions littéraires d'une bataille, mais aussi à des données chiffrées. Le secrétaire d'État de la guerre centralise ainsi, après chaque bataille, l'ensemble des données relatives aux pertes subies. Dans ce domaine, ses interlocuteurs privilégiés sont les directeurs généraux de l'infanterie et de la cavalerie, chargés de faire un état de la façon dont les troupes dont ils ont la charge ont

---

<sup>29</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n° 78, « Lettre de M. d'Artagnan concernant le détail du combat d'Oudenarde, donné le 11 juillet 1708 », édité dans L. Pelet et F.-E. de Vault, *op. cit.*, t. VIII, p. 386-387.

<sup>30</sup> Le grade de brigadier est un grade original, supérieur à ceux des officiers de régiment mais inférieurs à ceux des officiers généraux. De fait, dans l'armée française, de simples lieutenants colonels pouvaient être par ailleurs brigadiers.

<sup>31</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°100, le chevalier de Pezeux à Chamillart, camp sous Gand, 14 juillet 1708.

<sup>32</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°134, d'Arpajou à Chamillart, Gand, 16 juillet 1708.

combattu, et à quel point elles ont souffert. Les indications données sont souvent assez globales : ainsi, pour l'infanterie, on se contente d'envoyer à Chamillart un « état des régiments qui sont diminués d'un ou plusieurs bataillons »<sup>33</sup> – c'est-à-dire qui ont perdu au moins plusieurs centaines d'hommes, mais il est difficile d'être plus précis. De fait, la tâche que devaient mener, sur place, les cadres de l'armée n'était pas aisée : dans le chaos de la retraite, il était difficile de savoir si tel soldat qui manquait à une compagnie était mort, blessé, ou s'était perdu sur le champ de bataille avant de rejoindre une place française<sup>34</sup>. Sans compter que les capitaines pouvaient être tentés de faire passer pour des soldats perdus des soldats qui en fait n'avaient jamais été recrutés, afin de toucher une gratification de compensation. Si les estimations générales de pertes envoyées ne sont guère précises, on peut tout de même trouver, dans la correspondance militaire, des informations plus approfondies sur tel ou tel régiment. Ainsi, Michel Chamillart reçoit parfois des demandes émanant directement de colonels ou de majors, à la double condition que ces derniers aient été particulièrement éprouvés, et surtout qu'ils fassent partie de l'élite des régiments français – on sait que le roi, soucieux de la qualité de ses meilleures unités, accordera sa bienveillance<sup>35</sup>. Nous obtenons dans ces lettres des chiffres détaillés, qui permettent de donner des taux de pertes moyens<sup>36</sup>. La difficulté est alors de savoir si ces proportions sont représentatives du reste des unités les plus exposées au feu – et quelle est la part d'exagération de la part des officiers. Enfin, les lettres des intendants d'armée ou de province sont également de précieuses sources de renseignement, particulièrement sur les conditions matérielles des troupes<sup>37</sup>. Ainsi, après Audenarde, les intendants de Dunkerque et de Lille (ce dernier étant

---

<sup>33</sup> SHD AG A<sup>1</sup> 2082, n°37, « Etat des regiments qui sont diminués d'un ou plusieurs bataillons », 3 août 1708.

<sup>34</sup> Après la bataille d'Audenarde, en effet, près de 9 000 soldats se trouvent coupés de l'armée et doivent se rendre sous Tournai, Lille ou Ypres. SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°122, Berwick à Chamillart, Lille, 15 juillet 1708.

<sup>35</sup> On trouve ainsi des lettres évoquant le cas du régiment de Piémont (un des six « vieux régiments » de l'armée, les plus anciens et les plus réputés) du régiment du Roi, et de la gendarmerie.

<sup>36</sup> Le régiment du Roi a ainsi perdu, sur un total initial de plus de 2 000 hommes, 42 officiers, dont 9 capitaines et 12 lieutenants prisonniers, 600 hommes de troupes morts ou prisonniers, tandis qu'une centaine de soldats se sont réfugiés à Tournai. SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°135, M. du Barrail au roi, camp de Lovendeghem, 16 juillet 1708.

<sup>37</sup> Les intendants de province étaient les représentants de l'administration royale dans les provinces dont ils avaient la charge. Les intendants d'armée, quant à eux, avaient la responsabilité sur toutes les tâches d'administration des armées : finance, logistique, justice. L'intendant d'armée était généralement l'intendant de la province frontière à côté de laquelle opérait l'armée. Bernard Barbiche, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, PUF, 1999, p. 203 et 393.

aussi intendant de l'armée de Flandres<sup>38</sup>) sont chargés d'accueillir et de rééquiper les soldats s'étant égarés<sup>39</sup>.

L'abondance des lettres envoyées au secrétaire d'État de la guerre, ou plus rarement au roi lui-même, ne doit pas faire oublier la circulation très importante de correspondances privées. Ces dernières s'échangeaient entre des militaires sur le front et leur famille, leurs relations à la Cour, ou encore des militaires sur d'autres fronts. Ces échanges de courriers représentaient l'une des voies privilégiées de diffusion des nouvelles, voire des rumeurs. Malheureusement, comme ces lettres ressortent de l'archive privée, elles sont beaucoup moins faciles à identifier, quand elles n'ont pas été tout simplement perdues. Certaines d'entre elles ont néanmoins été conservées, là encore au sein du service historique de la Défense<sup>40</sup>. Il s'agit tout d'abord des missives envoyées au duc du Maine, qui cumulait les charges de colonel général des Suisses, de grand-maître de l'artillerie et de colonel du régiment des carabiniers – ce qui lui valait un important réseau de clients au sein des armées françaises. Les relations de batailles qu'il a reçues ont été versées au sein des Archives de la guerre, au sein de registres à part<sup>41</sup>. On ne s'étonnera pas, au vu de la charge occupée par le duc du Maine, qu'elles apportent beaucoup d'informations sur l'emploi de l'artillerie à Audenarde<sup>42</sup>. Mais leur principal intérêt est peut-être la plus grande liberté de ton que les auteurs pouvaient employer, dans la mesure où ces lettres ressortaient aussi bien de la correspondance privée que du rapport officiel. Du Rozel, un lieutenant général qui commandait la seconde brigade des

---

<sup>38</sup> Il s'agit respectivement de Claude Le Blanc et de Charles-Étienne de Bernières.

<sup>39</sup> Notons ici, pour mémoire, un dernier type de document peut être exploité dans l'étude des batailles du début du XVIII<sup>e</sup> siècle : il s'agit des registres d'entrée aux Invalides (classés au Service Historique de la Défense sous la cote 2X<sup>Y</sup> : Invalides, 1670-1910). Ce document mentionne notamment, pour chaque pensionnaire, le motif de l'inscription : lorsqu'il s'agit d'une blessure, on indique les circonstances où elle s'est produite (souvent une bataille), ce qui l'a causée (sabre, fusil, piétinement de chevaux), sa localisation sur le corps. Ces registres peuvent ainsi donner de précieux renseignements sur le déroulement d'une bataille – en déterminant quels régiments ont le plus souffert -, mais aussi les techniques de combat effectivement employées. Là encore, il faut employer une telle source avec précaution. En premier lieu, il ne s'agit que de blessés : les armes les plus meurtrières, comme la baïonnette, dont les coups sont plus fréquemment portés au ventre que sur les membres, sont sous-représentées, puisqu'elles blessent moins fréquemment qu'elles ne tuent. En outre, les blessures causées par les armes blanches sont plus faciles à soigner que celles des armes à feu, ce qui explique la grande représentation des coups de sabre. Deuxièmement, certains types de soldats sont sur-représentés aux Invalides. Cette institution accueille les troupes d'élite, bénéficiant parfois du soutien direct du secrétaire d'État. Les corps réputés s'être bien battus se voient donc attribuer plus de places, ce qui peut fausser les statistiques.

<sup>40</sup> Les archives du ministère français des affaires étrangères sont également un fonds précieux pour découvrir des relations originales de batailles, envoyées au secrétaire d'État des affaires étrangères par des agents de la France à l'étranger. Nos recherches ne nous ont toutefois malheureusement pas amenés à découvrir de récits originaux sur la bataille d'Audenarde.

<sup>41</sup> Il s'agit, pour l'année 1708, du volume A<sup>1</sup> 2108.

<sup>42</sup> Voir principalement SHD AG A<sup>1</sup> 2108, n°26, Sempigni au duc du Maine, camp sous Gand, 12 juillet 1708.

carabiniers<sup>43</sup>, se permet de faire dans sa relation d'Audenarde un véritable réquisitoire contre les officiers généraux de l'armée, coupables à ses yeux de ne pas avoir assez couvert la retraite de l'armée. Il explique qu'il préfère en référer au duc du Maine, qui a l'oreille et la confiance du roi, plutôt qu'à ses propres chefs à l'armée de Flandres, par crainte de représailles<sup>44</sup>. Nous avons retrouvé, au sein du même registre, un autre exemple d'une correspondance privée riche de renseignements inédits : il s'agit d'une relation jacobite de la bataille d'Audenarde, écrite par un membre de l'entourage du chevalier de Saint-Georges (pseudonyme de Jacques Stuart, prétendant au trône d'Angleterre) à un de ses amis servant dans l'armée du duc de Berwick<sup>45</sup>.

Ne négligeons pas l'utilité de ces relations non-officielles. Elles pointent bien souvent des carences militaires françaises – défauts structurels ou incompétences individuelles – que les textes envoyés aux bureaux du secrétariat d'État de la guerre préfèrent masquer. Le roi lui-même y eut recours, pour comprendre les circonstances de la bataille d'Audenarde et pour identifier les responsables d'une défaite si inattendue : « Toutes les lettres que le courrier avoit pour des particuliers, le roi les prit, les lut toutes, une, entre autres, jusqu'à trois fois de suite, n'en rendit que fort peu, et toutes ouvertes »<sup>46</sup>.

Par ailleurs, ces relations pouvaient acquérir une dimension pleinement politique lorsque les circonstances s'y prêtaient. Le duc de Vendôme, pour défendre son action lors de la journée d'Audenarde – et pour critiquer le camp du duc de Bourgogne – commandita différentes lettres donnant une appréciation très partielle du déroulement des faits<sup>47</sup>. Une fausse dépêche de Vendôme circula à la cour, où le duc se plaignait du peu d'obéissance que lui marquaient ses subordonnés et en était amené – de désespoir – à demander au roi son

---

<sup>43</sup> Les carabiniers étaient organisés en cinq brigades, dont la taille équivalait à celle d'un régiment. Louis Susane, *Histoire de la cavalerie française*, reprod. [en fac similé de l'éd. de Paris, 1874], Paris, C. Terana, 1984, t. I, p. 188-189.

<sup>44</sup> « Vous demanderez, monseigneur, pourquoy je n'ay pas adressé mes parolles aux superieurs, à quoy je repondré qu'il est dangereux de s'ingerer de parler dans cette armée sans y estre appellé et qu'il ne convient pas icy de dire ce qu'on pense, à cause du ridicule que les courtisans qui obsèdent les superieurs donnent à ceux qui en sçavent plus qu'eux ». SHD AG A<sup>1</sup> 2108, n°34, Du Rozel au duc du Maine, camp près de Gand, 18 juillet 1708.

<sup>45</sup> Cette relation est d'autant plus intéressante qu'elle est écrite par quelqu'un qui n'a jamais quitté l'entourage des « princes » (les ducs de Bourgogne et Berry, le chevalier de Saint-Georges) durant toute la bataille, et qui restitue donc ce que ces derniers pouvaient en comprendre à l'endroit où ils se trouvaient. SHD AG A<sup>1</sup> 2108, n°38, relation jacobite de la bataille d'Audenarde, 21 juillet 1708.

<sup>46</sup> Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires de Saint-Simon : nouvelle édition augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau*, éd. par A. Michel de Boislisle, Paris, Hachette, 1879-1931, t. XVI, p. 197. Le roi avait fait de même en 1704. *Ibid.*, t. XII., p. 186.

<sup>47</sup> Pour une présentation plus complète du conflit ayant opposé les ducs de Bourgogne et de Vendôme, nous renvoyons le lecteur à l'article de M. O'Reilly dans le même ouvrage.

propre renvoi.<sup>48</sup> En même temps apparaissait une lettre d'Alberoni, encore plus dure envers les officiers généraux qui entouraient le duc de Bourgogne, qui les accusait par exemple d'avoir voulu abandonner Gand<sup>49</sup>. Ensuite se répandit une relation de Campistron, autre protégé du duc, « en comparaison de laquelle celle d'Alberoni n'étoit que fleurs et mesure »<sup>50</sup>. Le comte d'Évreux fit enfin un récit qui absolvait Vendôme de toute faute. Même le roi, prévenu par Madame de Maintenon, se fit lire le texte d'Alberoni au Conseil d'En Haut. Louis XIV ordonna que ces pratiques cessent, tandis que le duc de Beauvillier diffusait une lettre pour défendre l'honneur de Bourgogne.

L'un des meilleurs moyens d'avoir connaissance des différentes relations particulières d'une bataille qui circulaient à la Cour est de dépouiller les récits des mémorialistes, qui notaient soigneusement tous les événements – voire les micro-événements – se déroulant à Versailles. Certains d'entre eux – à l'instar de Dangeau ou du marquis de Sourches – se contentent de retranscrire au jour le jour toutes les nouvelles qu'ils ont pu apprendre. Leur lecture est intéressante pour comprendre comment la conscience d'une défaite se fait progressivement jour. On peut déceler comment, après un temps de rumeurs et d'informations contradictoires, les détails de l'engagement se précisent. Le récit des mémorialistes permet de voir de quelle façon, dès les lendemains de la bataille d'Audenarde, une autre bataille se déclenche : il s'agit cette fois d'une bataille d'information, sur l'ampleur de la défaite française, et elle se joue entre les ducs de Bourgogne et de Vendôme. Sourches comme Dangeau racontent ainsi que le premier courrier se présentant à Versailles fut un valet de pied du duc de Bourgogne. Arrivant le 14 juillet 1708 entre midi et une heure<sup>51</sup>, il parla à Louis XIV et à la cour de « la triste nouvelle d'un grand combat en Flandre où [les Français n'avaient] pas eu l'avantage »<sup>52</sup>. Quelques heures plus tard, c'est un émissaire du duc de Vendôme qui survient, garantissant au roi et à son entourage « dit que la chose n'étoit pas si

---

<sup>48</sup> « Comme je me trouve inutile à Votre Majesté, avec gens qui ne defferent en rien à mon rang ni à mon experience, et qui me priment dans les occasions essentielles, j'oze la suplier très humblement de trouver bon que je me retire » Arsenal ms 3329, fol. 4r-5r, lettre [apocryphe] de Vendôme au roi, Gand, le X, à X heures du matin.

<sup>49</sup> Dans ce texte, Vendôme apparaît, malgré sa défaite, comme un véritable héros : « M. de Vendosme [prit] la résolution ferme de mettre l'armée derrière le canal qui est entre Gand et Bruges, malgré l'avis de tous les officiers généraux qui le persecuterent en ces trois jours durant pour l'abandonner, disant qu'il falloit tascher de joindre M. de Barwick [...] On peut dire là-dessus que la fermeté de M. de Vendosme a sauvé l'armée et le royaume ». Arsenal ms. 3329, fol. 6r-7v, lettre d'Alberoni, sans adresse, camp de Lovendeghem, 14 juillet 1708.

<sup>50</sup> Saint-Simon, *op. cit.*, t. XVI, p. 234. Gamaches et d'O sont traités de maraudeurs, on dit de Matignon qu'il mérite le conseil de guerre pour avoir appuyé la décision de se retirer.

<sup>51</sup> Sourches, *op. cit.*, t. XI, p. 129 (14 juillet 1708).

<sup>52</sup> Dangeau, *op. cit.*, t. XII, p. 181 (14 juillet 1708).

mauvaise qu'on l'avoit cru »<sup>53</sup>. On peut également constater qu'au fil du temps, les assurances de Vendôme, auxquelles les mémorialistes avaient d'abord ajouté foi, furent de moins en moins crues. Ainsi, dès le 16 juillet, Dangeau apprend avec surprise et douleur que les ennemis [ont] dans Oudenarde plus de quatre mille [...] soldats prisonniers et sept cent officiers »<sup>54</sup>.

Outre leur sensibilité aux rumeurs, les écrits des mémorialistes se caractérisent par leur attention extrême portée à l'établissement de listes précises des listes des officiers tués, blessés ou prisonniers. De fait, ce que les courtisans veulent avant tout, ce n'est pas connaître le schéma tactique général ou la topographie du champ de bataille, mais savoir s'ils ont perdu des proches, des parents ou des amis lors de l'action.

Ce manque de vision d'ensemble, dû aussi bien au mode de construction du récit (au fil du temps) et à un intérêt surtout porté au destin individuel des combattants, ne se retrouve pas chez le plus connu et le plus acerbe des mémorialistes de Louis XIV : Saint-Simon donne des batailles des récits riches, vivants, très informés, grâce au très dense réseau d'amis dont il disposait à la Cour<sup>55</sup>. En revanche, la partialité de ses textes est bien connue ; elle éclate manifestement dans sa description de la défaite d'Audenarde, dont il attribue toute la responsabilité au duc de Vendôme<sup>56</sup>. Son aversion pour le duc de Vendôme s'explique par des motifs politiques (Saint-Simon est proche de groupe des « dévôts » regroupés autour du duc de Bourgogne) et surtout personnels (Vendôme regroupant en sa personne les pires marques de l'impureté : la saleté, l'homosexualité et surtout la bâtardise)<sup>57</sup>.

Les mémorialistes, à l'instar des autres courtisans, ne se contentaient pas seulement des nouvelles qui leurs parvenaient de leurs proches ou de leurs relations. Ils étaient très friands des informations – et notamment des récits de combats – dispensées par les journaux et les gazettes diffusées en France. Ils étaient pourtant tout à fait conscients de leurs défauts, et particulièrement de leur manque d'impartialité. Les principales gazettes publiées en France représentaient en effet la parole « officielle » de la monarchie. Les relations publiées dans la

---

<sup>53</sup> Souches, *op. cit.*, t. XI, p. 131 (14 juillet 1708).

<sup>54</sup> Dangeau, *op. cit.*, t. XII, p. 183 (16 juillet 1708).

<sup>55</sup> Nous évoquons ici Saint-Simon en raison de son importance, même si ses mémoires ne peuvent pas compter au rang des sources écrites directement après la bataille, ayant été écrites plusieurs dizaines d'années après la guerre de Succession d'Espagne.

<sup>56</sup> Ainsi, il explique que « Toute la difficulté [des opérations de 1708] se renfermoit à la paresse personnelle de M. de Vendôme ». Saint-Simon, *op. cit.*, t. XVI, p. 178.

<sup>57</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean-François Fitou, *Saint-Simon ou le système de la cour*, Paris, Fayard, 1997, p. 166.

Gazette de France étaient contrôlées, voire écrites, par des agents de la monarchie – au sein des bureaux des secrétariats d'État des Affaires étrangères ou de la Guerre<sup>58</sup>. C'est pourquoi elles s'efforçaient toujours de présenter l'action qui venait de se dérouler sous le jour le plus favorable à la France. Afin de minimiser la défaite, les rédacteurs chargés de décrire la bataille d'Audenarde préfèrent mettre en valeur sur la valeur individuelle des soldats français, qui combattirent « avec une valeur extraordinaire », et insister sur des épisodes de bravoure isolés<sup>59</sup>. En revanche, le schéma tactique général de la bataille est estompé<sup>60</sup>.

Il faut toutefois expliquer le repli français à la fin de la journée. Les journaux incriminent le terrain et la supériorité numérique des ennemis – en omettant de préciser, bien entendu, qu'elle était due à une mésintelligence entre Vendôme et Bourgogne<sup>61</sup>. Ils prétendent en outre que le retrait français n'a pas été effectué sous la pression ennemie, mais était un choix tactique délibéré, l'armée de Louis XIV, « estant demeurée maistresse du champ de bataille »<sup>62</sup>. Enfin, on conteste que les pertes françaises aient été supérieures à celles des Alliés : la *Gazette* assure que la journée d'Audenarde coûta au total 4 000 à 5 000 morts « dont les ennemis ont au moins perdu la moitié »<sup>63</sup>. Elle évoque, sans craindre de paraître exagérer, « quatre régiments anglois [qui] ont esté reduits à quarante hommes »<sup>64</sup>. Elle ne reconnaît que 2 000 prisonniers chez les Français et se dit surprise « de voir les relations du combat donné près d'Oudenarde [...] dans lesquelles on assure que les François y ont eu plus de trois mille hommes tuez et plus de huit mille pris »<sup>65</sup>.

---

<sup>58</sup> Gilles Feyel, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 476.

<sup>59</sup> *Gazette ou recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires, relations et récit des choses venues, tant en ce royaume qu'ailleurs*, Paris, 21 juillet 1708, p. 347.

<sup>60</sup> Ainsi, le *Mercur de Galant* évoque bien l'attaque simultanée sur la gauche et sur la droite française, prélude à l'encerclement de l'armée. Mais il insiste sur l'échec de la charge de cavalerie (celle des Prussiens) sur la gauche française, en omettant de préciser l'issue l'offensive sur la droite. Le lecteur peut ainsi penser qu'il s'agit là encore d'une défaite alliée ; or nous savons qu'il n'en est rien. Relation du combat d'Audenarde, au camp de l'abbaye de Walhem sur le bord du canal de Gand à Bruges, 13 juillet 1708, dans la *Mercur galant, dédié à monseigneur le Dauphin*, Paris, supplément de juillet 1708, p. 145-162 [p. 157].

<sup>61</sup> « Les ennemis estoient soutenus par de nouvelles troupes et favorisez par la difficulté et par l'avantage du terrain ». *Gazette...*, *op. cit.*, 21 juillet 1708, p. 347.

<sup>62</sup> *Ibid.*, 21 juillet 1708, p. 347.

<sup>63</sup> *Ibid.*, 21 juillet 1708, p. 347.

<sup>64</sup> *Ibid.*, 4 août 1708, p. 371.

<sup>65</sup> *Ibid.* Marlborough fut d'ailleurs furieux de cette mauvaise foi, et se plaignit à plusieurs reprises de la façon dont les journaux français commentaient l'événement : « You may see by the *Paris Gazzett* the turn they give to the battel of Audenar, taking no notice of the 706 officers, nor the 7 000 prisoners ». Marlborough à Godolphin, Wervik, 26 juillet 1708, édité dans Henry L. Snyder, éd., *The Marlborough-Godolphin Correspondance*, Oxford, Clarendon Press, 1975, t. II, p. p. 1037-1039. Le général anglais semble ici omettre les exagérations des journaux alliés...

Le cas des gazettes représente un cas extrême de gauchissement de la réalité : lorsqu'il fallait expliquer une défaite, elles faisaient preuve d'une mauvaise foi manifeste qui allait parfois jusqu'à la désinformation. Aucune source de l'histoire d'une bataille au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ne peut toutefois être considérée comme exempte d'arrière pensées. Le récit du général en chef, s'il a l'avantage de présenter un panorama assez large du combat, préfère passer sous silence les erreurs qu'il a pu faire et donner la version la plus favorable possible du déroulement de l'action. Les officiers généraux, eux, peuvent se montrer plus critiques, et apporter une vision en contrepoint de celle du général en chef –ils se refusent toutefois la plupart du temps à dénigrer leur propre supérieur dans le récit « officiel » qu'ils envoient à l'administration de l'armée. En outre, ils ont tendance à surévaluer leur propre rôle, qu'ils présentent toujours comme décisif (dans le cas de défaite, l'épisode de bravoure par excellence est la conduite de l'arrière-garde). Toutefois, leurs récits ont l'avantage de donner une image plus dynamique du combat. Les textes envoyés par les officiers particuliers présentent les mêmes caractéristiques. Ils ne sont certes jamais totalement désintéressés – qu'ils recherchent des gratifications pour eux-mêmes ou pour leur unité -, mais ils proposent un récit de la bataille vécue au niveau du combattant. Les lettres envoyées à des proches ont le mérite de présenter une parole moins bridée. Toutefois, elles sont plus difficiles à identifier. Les mémorialistes, qui restituent l'ambiance de la Cour aux lendemains des batailles, permettent néanmoins d'étudier comment ces correspondances officielles ou privées étaient reçues par les civils.

La source d'information la plus prisée par les contemporains de ces événements nous fait toutefois totalement défaut : il s'agit des récits oraux. Les conversations représentaient en le mode de renseignement à la fois le plus vivant et le plus complet. C'est pourquoi les généraux évitaient souvent de donner trop d'informations dans leurs relations, et préféraient envoyer à Versailles un homme de confiance (en général un officier ayant participé au combat) chargé de faire au roi, par oral, un récit détaillé des opérations<sup>66</sup>. Le roi aimait, de son côté, avoir des entretiens en tête-à-tête, où la parole pouvait se montrer plus libre qu'à l'écrit. Le duc de Biron, qui avait commandé les premières troupes françaises envoyées au combat à Audenarde, et qui était ainsi l'un des mieux à même de juger du bien-fondé du déclenchement

---

<sup>66</sup> Ainsi, après la bataille de Blenheim, le maréchal de Tallard envoie le comte de Silly, un lieutenant général, pour défendre sa conduite, tandis que le maréchal de Marcin dépêche à Versailles un autre lieutenant général, le comte de Druy.



du combat, fut ainsi reçu personnellement par le roi lorsqu'il put se rendre à la Cour après avoir été libéré sur parole par les Alliés<sup>67</sup>.

Malgré cette lacune évidente, les informations disponibles à partir des sources de première main, c'est-à-dire écrite aux lendemains du combat, apparaissent riches et variées. Il est bien entendu nécessaire de ne pas se laisser abuser par les exagérations ou les omissions dont ces relations font souvent preuve, et dont les lecteurs contemporains eux-mêmes étaient rarement les dupes. Dans le cas particulier de la bataille d'Audenarde, la seule utilisation des sources françaises ne permet toutefois pas d'avoir une vision générale du déroulement des opérations. Celui qui aurait dû la fournir, c'est-à-dire le duc de Vendôme, conduisait lui-même ses soldats au centre du champ de bataille, et ne disposait pas du retrait nécessaire pour en avoir une vision panoramique – de fait, le terrain coupé et compartimenté ne s'y prêtait guère. Par ailleurs, Vendôme, tout comme les officiers généraux et les rédacteurs de gazettes, a préféré insister sur le comportement remarquable de certaines unités pour passer sous silence un déroulement tactique peu honorable.

La bataille d'Audenarde du point de vue des sources françaises nous apparaît ainsi comme un engagement d'infanterie confus et meurtrier, trop embrouillé pour que l'on puisse en dégager autre chose que des impressions parcellaires<sup>68</sup>. De fait, les Français se refusent en général à parler de bataille, qui suppose un champ de bataille bien défini et des troupes organisées à l'avance en lignes bien nettes<sup>69</sup>. Pour disposer d'une vision plus large de la bataille, il nous faut recourir soit à des sources étrangères, soit à des ouvrages écrits bien après les faits<sup>70</sup>. Cela ne veut pas dire pour autant que les sources françaises peuvent être négligées.

---

<sup>67</sup> Saint-Simon, *op. cit.*, t. XVI, p. 199.

<sup>68</sup> C'est d'Artagnan qui rend le mieux compte de l'opinion générale des militaires français sur la bataille : « Personne ne peut [...] en faire en détail general clair, car chacun etoit tellement dans les hayes tant à coté que devant que personne ne se voyoit, que chacun dans son canton. Ce que chacun peut vous assurer c'est le peu de disposition generale qu'il y avoit, chacun combattoit devant soy sans que l'on vit ce qu'on faisoit à sa droite ou à sa gauche, et jamais ensemble ». SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°198, d'Artagnan à Chamillart, camp de Lovendeghem, 21 juillet 1708.

<sup>69</sup> La première lettre du duc de Vendôme évoque ainsi « le plus gros combat d'infanterie qu'on aye vu depuis longtems » (SHD AG A<sup>1</sup> 2081, n°75, Vendôme au roi, Gand, 12 juillet 1708). De même, les registres des Invalides ne parlent ainsi que du « combat proche Oudenarde », alors que le terme de bataille est par exemple systématiquement employé pour Blenheim et Ramillies.

<sup>70</sup> Le meilleur historien contemporain des campagnes des armées de Louis XIV est le marquis de Quincy, qui a été général d'artillerie pendant la guerre de Succession d'Espagne. Ses récits de bataille sont toujours très précis et détaillés, et relativement équilibrés – même si, bien entendu, il ne donne jamais une lecture des faits trop critique envers les généraux Français. De ce point de vue-là, il se distingue franchement du chevalier de Bellerive, ancien secrétaire de Vendôme, dont *l'histoire des campagnes [du] duc de Vendôme* est un monument de partialité en faveur de son ancien protecteur. L'ouvrage de Bellerive, dans sa dimension apologétique, se rapproche plutôt des *mémoires* censément écrits par les grands généraux de la guerre de Succession d'Espagne, comme Berwick et Villars (elles ont en fait été rédigées par des membres de leur entourage, à l'aide parfois de leurs correspondances). Notons enfin, au rang des mémoires de militaires, celles d'Armand de Mormès de Saint-

Elles permettent de relativiser la portée de certaines opérations, trop vite présentées comme exceptionnelles et décisives par les historiens nationaux. La fameuse charge de la cavalerie prussienne de Rantzau, par exemple est perçue du côté allié comme un sacrifice héroïque ayant permis de gagner le temps nécessaire pour encercler l'armée française, et qui fut à ce titre « longtemps considérée comme mémorable dans toutes les armées »<sup>71</sup>. Elle apparaît pourtant du côté français comme un acte certes brave, mais dont l'efficacité n'est jamais reconnue<sup>72</sup>.

Cela permet par ailleurs de nous rappeler qu'il n'est pas possible d'avoir une vue uniforme sur un événement qui s'est constitué de l'action individuelle de centaines de milliers d'individus. Une image globalement unifiée de la bataille ne peut se dégager qu'*a posteriori*, plusieurs semaines, voire plusieurs mois après l'action. La question même de savoir si la bataille d'Audenarde méritait de compter au rang des victoires alliées n'est pas évidente. Si le prince Eugène et le duc de Marlborough avaient reculé devant les difficultés logistiques qui s'opposaient au siège de Lille, et s'ils avaient préféré se replier en deçà de l'Escaut pour être plus proches de leurs sources de ravitaillement, leur coup d'éclat du 11 juillet serait vite apparu comme un coup d'épée dans l'eau. C'est en fait la ténacité des deux chefs coalisés qui ont fait de la bataille d'Audenarde une victoire alliée. Dans le cas contraire, c'est la prise de Gand et de Bruges, au début de juillet 1708 qui aurait été considéré comme l'événement majeur de la campagne. L'issue réelle d'un combat, et sa perception par les contemporains, se joue ainsi en général bien après que la poudre du champ de bataille se soit dissipée.

---

Hilaire, lieutenant général qui commanda l'artillerie française à Audenarde. Il associe le double d'avantage d'avoir été un témoin direct des actions qu'il décrit, et de les relater avec suffisamment de recul pour avoir une vision d'ensemble. Quincy, *Histoire militaire...*, *op. cit.*, ; Jules-Alexis-Bernard, chevalier de Bellerive, *Histoire des dernières campagnes de ... Monseigneur le duc de Vendosme...*, Paris, V<sup>o</sup> Barbin, P. Huet, 1714, 479 p. ; Berwick (Jacques de Fitz-James, duc de), *Mémoires du maréchal de Berwick*, éd. Petitot et Monmerqué, Paris, Foucault, 1828, 2 vol. (« Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France », 2<sup>e</sup> série, t. 65 et 66) ; Villars (Claude-Louis-Hector, duc de), *Mémoires du maréchal de Villars*, éd. Petitot et Monmerqué, Paris, Foucault, 1828, 4 vol. (« Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France », 2<sup>e</sup> série, t. 68 à 71) ; Saint-Hilaire, *Mémoires...*, *op. cit.*

<sup>71</sup> W. Churchill, *op. cit.*, t. III, p. 410. Winston Churchill parle même d'une perte des trois quarts des cavaliers.

<sup>72</sup> Le marquis de Sourche évoque l'action du « prince de Rohan, avec les deux escadrons de gendarmes et des cheval-légers de la garde [qui] avoit défait un régiment de cavalerie des ennemis ». À l'instar du marquis de Quincy, les Français ne retinrent de cet épisode que l'échec des Alliés, et les pertes énormes qu'ils y subirent : « Dans cette occasion les gendarmes du Roy de Prusse perdirent la moitié de leur monde ». Sourches, *op. cit.*, t. XI, p. 131 (14 juillet 1708) ; Quincy, *op. cit.*, t. V, p. 499.